Partager des bons plans sur le blog "Les bons plans du PMTIC »

https://bonsplanspmtic.wordpress.com/

Ce blog a comme objectif de vous permettre de produire vous-mêmes votre propre contenu personnel, à savoir vos bons plans, et de le partager. Ces bons plans portent sur les cinq catégories suivantes :

- Magasins à petits prix
- Restos sympas
- Recettes de cuisine
- Achats/Ventes informatiques
- Échanges de service

Pour partager un bon plan sur le blog, vous devez être connecté. Pour cette étape, demandez à votre formateur de vous indiquer la marche à suivre.

Partager un bon plan signifie publier un billet (ou un article) sur le blog. Ce billet, vous pouvez le structurer comme un texte traditionnel, ajouter des photos, des liens web et plein d'autres choses encore. Pour faire cela, votre formation PMTIC vous sera bien utile. En effet, vous utiliserez vos connaissances de Word ou Writer pour mettre en forme votre texte et lui associer des images, mais aussi votre savoir-faire de surfeur sur le net pour aller chercher des infos, des images ou des liens utiles. **Attention ! N'oubliez pas de citer vos sources dès que vous utilisez quelque chose qui vient d'Internet !!**

Vous pouvez aussi commenter les billets des autres. Veillez à toujours être respectueux et constructif dans vos commentaires !

Ce blog est pour vous et c'est à vous de l'alimenter. Alors n'hésitez pas : partagez vos bons plans en matière de cuisine, restos, magasins, matériel informatique et échanges de services et profitez des bons plans des autres !

Voici un mode d'emploi pour vous aider à publier un article, à le modifier en cas de besoin et à commenter le billet de quelqu'un d'autre.

Publier un article

Une fois que vous êtes connecté sur le blog (adresse : https://bonsplanspmtic.wordpress.com/), une icône représentant un crayon est visible en haut à droite :

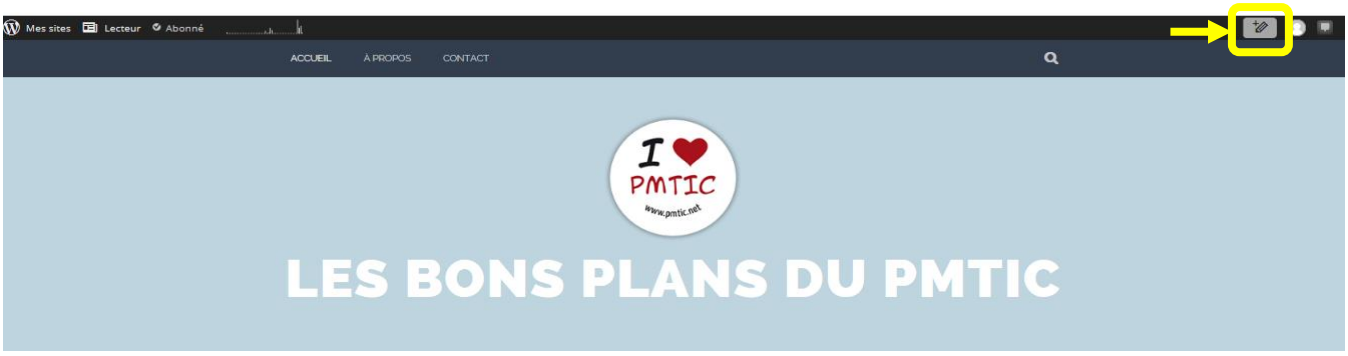

Cliquez sur cette icône pour créer un nouvel article. Une fois que vous avez cliqué dessus, vous accédez à un éditeur de texte (espace dans lequel vous pouvez taper votre texte et le mettre en forme). Voici les principales fonctionnalités de cet éditeur :

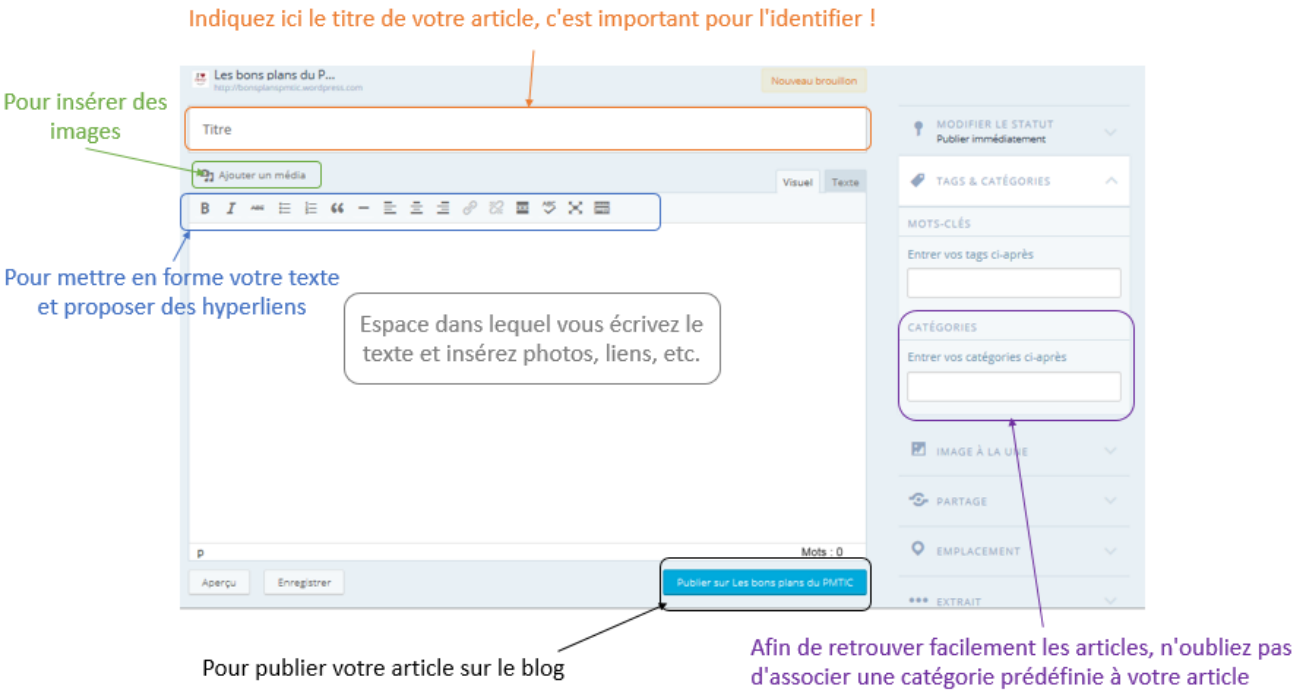

Une fois que vous avez écrit, mis en forme votre texte et associé des images, vous devez cliquer sur « **Publier** » pour que votre article paraisse sur le blog. Vous pouvez visualiser le résultat en cliquant sur « **Affichage article** » qui s'affiche en haut ou en retournant sur le blog.

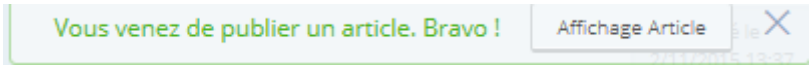

Modifier un article publié

Vous pouvez toujours modifier les articles que vous avez publiés, mais uniquement ceux que vous avez vous-mêmes créés. Pour cela, allez sur le blog, repérez votre article et cliquez sur le bouton « **Modifier** » apparaissant sous l'article.

Vous avez de nouveau accès à l'éditeur de texte et vous pouvez modifier ce que vous souhaitez. Cliquez sur « **Mettre à jour** » pour enregistrer vos modifications. L'article est directement modifié en ligne.

Commenter un billet

Vous pouvez commenter tous les articles parus sur le blog. Sous le titre des articles, un bouton « Laisser un commentaire » est disponible et en cliquant dessus, vous pouvez commenter l'article.

Bon travail !!! Et surtout, amusez-vous bien !